Securing Economic Renewal

The Budget Speech

Delivered in the House of Commons
by the Honourable Michael H. Wilson
Minister of Finance

February 10, 1988

Canada

Securing Economic Renewal

The Budget Speech

Delivered in the House of Commons
by the Honourable Michael H. Wilson
Minister of Finance
Member of Parliament for Etobicoke Centre

February 10, 1988

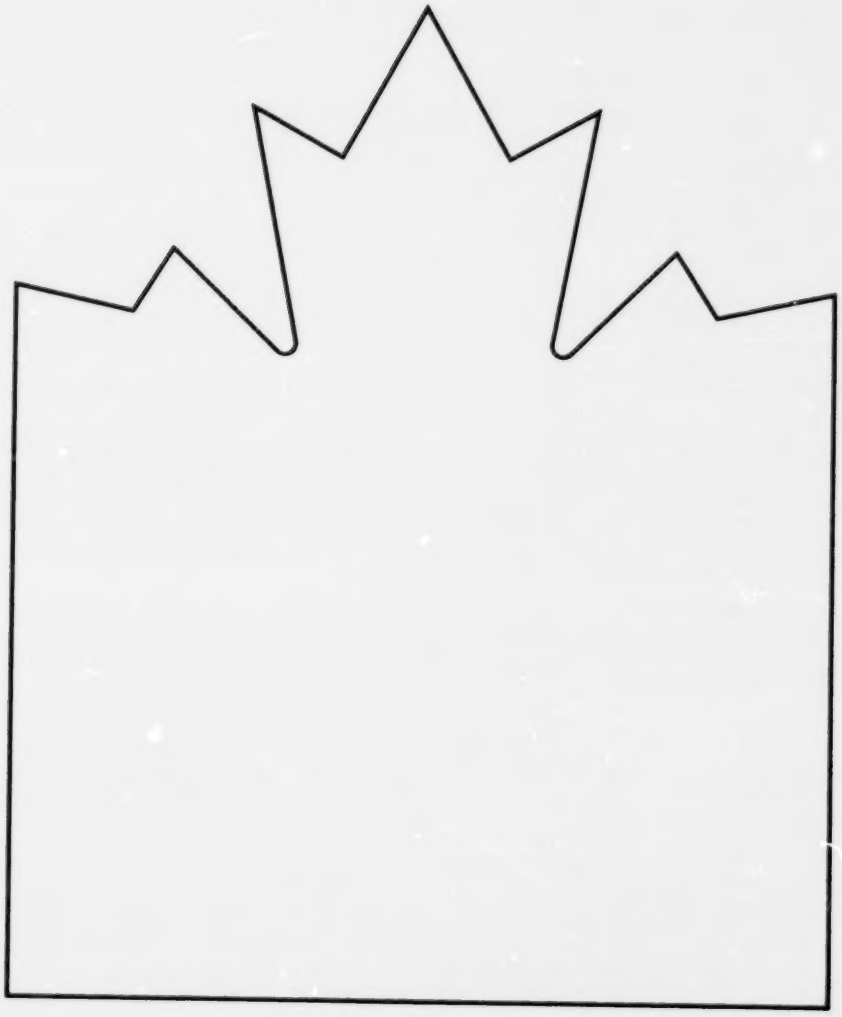

Department of Finance Canada
Ministère des Finances Canada

A Record of Strong Economic Performance

As Canadians look ahead to a new decade and a new century, they have good reason to look forward with confidence.

Our economy is growing stronger, more dynamic, better able to compete.

Many more Canadian men and women have jobs.

Canadians are successfully meeting new challenges and seizing new opportunities.

In three and a half years, our economic progress has been dramatic. Overall, we have done better than any of the other major industrial nations.

- We have been number one in economic growth since 1984.
- We have been number one in employment growth.
- More than 1,150,000 jobs have been created since we came to office; the great majority are full-time jobs; the unemployment rate today is the lowest it has been in six years.
- Economic and employment growth last year were more evenly balanced among regions. Unemployment dropped in all provinces.
- Mortgage rates are 3 percentage points lower, saving homeowners $1,200 per year on a $50,000 mortgage amortized over 25 years.
- Housing starts last year reached a 10-year high.
- Business is confident; the pace of investment has increased sharply.
- Consumers are confident; consumer spending has continued to grow strongly.

Policies for Growth and Jobs

This solid record of progress didn't just happen.

This government brought to office a vision for a stronger, more prosperous Canada, now and into the next century.

Our vision is rooted in the belief that the source of real, lasting jobs and economic strength is the creative energy of Canadians themselves – their capacity to innovate and produce, their desire to excel, their determination to build greater opportunities for the future.

To make this vision a reality, we set out a long-term plan – our Agenda for Economic Renewal – to transform the economy so that it can meet the challenges of a more competitive world.

Step by step, we have been putting in place a wide-ranging series of actions. These actions complement one another. Together they strengthen Canada's economic and social fabric and reinforce our place among the leading nations of the world.

- We have revitalized the private sector and positioned Canada's economy to meet the challenge of international competition in the 1990s.
- We have restored fiscal responsibility by reducing the deficit and cutting the growth of the national debt.
- We have implemented priority programs, and we have helped regions and sectors hurt by unexpected developments in the world economy.

The budget I am tabling today is an accounting of the steps we are taking to build a stronger economy to create productive jobs. It reviews the economic and fiscal progress we are making and sets out our prospects for the future.

It is a record of how our policies and initiatives have worked in building the framework for the economic success we now enjoy. It is also a statement about the economic and social progress still to be achieved by holding to the course we have set – progress measured in rising standards of living and an improving quality of life that fully reflects the distinctive priorities and values of Canadians.

Revitalizing the Private Sector

The driving force behind productive growth and job creation is a dynamic private sector.

To encourage this dynamism, the government has taken far-reaching measures to modernize the regulatory environment for business, reform the federal tax system and secure markets for our exports.

Modernizing the Regulatory Environment for Business

Before this government came to office in 1984, the confidence of the business sector was at a low ebb.

The need for fundamental change was overwhelming.

We have acted to bring about this change.

- We deregulated the energy and transportation sectors.
- We opened financial markets to global opportunities and stimulated greater competition in financial services.

- We modernized business framework legislation for competition policy, copyright and patents, providing better protection for the public interest.
- We privatized Crown corporations to reduce the intrusion of government in the marketplace.
- We created Investment Canada to encourage and welcome investment capital from abroad, investment that is creating jobs for Canadians.

Through these and other initiatives, we are providing the environment for a stronger, more confident and growing private sector to play its role as the dynamic force behind growth and job creation. We are helping to build a more flexible and outward-looking economy, one that will be successful in the competitive and often volatile world economy.

Sceptics said the private sector would not respond; that jobs would be lost. The record proves the sceptics were wrong.

Making the Tax System Fairer and More Effective

To build a firm foundation for success in the 1990s, we need a tax system that is fairer for individual Canadians. We need a system that is effective in supporting growth and job creation. We need a system that helps our businesses and industries to compete in the world.

We are meeting these objectives. On January 1, 1988 major reforms to the personal and corporate income tax systems went into effect. The key to these reforms is our belief that the best possible tax incentive for productive activity is lower tax rates.

For individuals, three federal tax brackets are replacing 10. To make the system fairer we are converting personal exemptions and many deductions to tax credits, and we are reducing and eliminating many special tax breaks.

The results are compelling.

More than eight out of 10 households will see their personal income taxes reduced. About 850,000 lower-income individuals will have their income tax reduced to zero. Almost nine out of 10 Canadians aged 65 and over will have income tax reductions. The vast majority of families with children will pay noticeably less personal income tax.

For the corporate sector, many special tax breaks are being eliminated or reduced, and tax rates are being lowered. This will mean that the corporate tax system will be more competitive with systems in other countries. Business and investment decisions will be based more on economic merit than on tax considerations. At the same time, many more profitable corporations will pay tax and corporate income tax will contribute a larger share of total tax revenues.

I will be presenting to this House legislation covering these income tax reforms in the near future.

Still ahead of us is reform of the federal sales tax. We will replace the archaic and distorting sales tax system we now have with a multi-stage system that will be effective in supporting growth and job creation.

We have been working with the provinces and others to develop the most effective means of implementing this new system – particularly the opportunity of an integrated National Sales Tax. While the progress so far has been good, we have more work to do. We are actively pursuing these discussions to ensure that, coupled with the major reforms in the personal and corporate income taxes, Canadians have a tax system that meets both our shared commitment to fairness and the demands we face in a competitive world.

I want to emphasize that tax reform is not a "cut now, pay later" proposition. There are many who have failed to understand, or who choose to ignore, that stage two of tax reform, like stage one, will neither increase nor decrease the deficit. It will not raise additional revenues. The revenues from sales tax reform will be used only to replace the current sales tax, support further income tax reductions for middle-income Canadians, fund a generous sales tax credit for low-income Canadians and remove the income tax surtaxes.

Securing and Improving Access to World Markets

Another key element of our strategy for the 1990s is to secure improved access to world markets for Canada's exporters.

The government supports the liberalization of world trade. That is why we are determined to resist the forces of protectionism that ultimately damage the spirit and health of any nation's economy.

And it is why we worked so vigorously for a new round of multilateral trade negotiations under the General Agreement on Tariffs and Trade. The current negotiations in Geneva are an important opportunity to overhaul and strengthen the rules that are essential to an open world trading system.

In January, the Prime Minister signed a free trade agreement with our largest trading partner, the United States.

The free trade agreement with the U.S. is a major building block in the government's strategy to strengthen Canada's competitive position in the world and enhance the prosperity of our people.

The economic benefits of the free trade agreement will start to be realized shortly after its implementation on January 1, 1989. Prices for a wide range of consumer goods will begin to decline, expanding the purchasing power of Canadian households. Investment in plant and equipment will expand as Canadian firms move to take advantage of their enhanced access to the huge U.S. marketplace. Increased consumer and investment spending will lead to stronger economic growth and more job creation.

The free trade agreement will provide greater opportunities for economies of scale in Canadian production and marketing and this will encourage greater productivity and stimulate innovation. In short, the agreement will lead to a more efficient and lower cost Canadian economy. A stronger and more productive economy will allow us to better support our social programs and further advance our cultural identity.

The government has completed a number of detailed studies on the impact of the free trade agreement on the Canadian economy. We estimate that there will be a net increase of at least 120,000 new jobs by 1993. We expect, too, that by the time the agreement is fully implemented, the real incomes of Canadians will be increased permanently by about $1,800 per year for a family of four.

There are further benefits to the economy that cannot be estimated in advance but that will be every bit as important – intangible benefits that result from greater incentive to invest and expand and the confidence built by broader horizons and opportunities.

The agreement itself is a symbol of our maturity – of our confidence as a sovereign and independent nation in our ability to compete successfully with products from around the world inside our own borders as well as in foreign markets.

Reducing the Deficit and Controlling the Growth of the Debt

Nothing is more basic to a strong framework for economic growth and job creation than responsible management of government finances.

In 1984, the federal deficit and the national debt were out of control. The deficit was more than $38 billion – up from $14.9 billion just three years before. The national debt had doubled in the same period and was growing at an average rate of 26 per cent per year.

If we had continued to pile up public debt at the same rate, today the debt would be more than $100 billion higher than it is – equivalent to $16,000 more for a family of four.

When government loses control of its finances, everyone is affected. It leads to higher interest rates for mortgages and for business and consumer loans; it means declining economic confidence, less growth and fewer jobs; it threatens our ability to provide the kinds of government programs and services Canadians need and want.

I believe that this generation of Canadians wants to leave our children and grandchildren a legacy of opportunities and optimism, not one of crushing debt and crushed hopes.

Our challenge in 1984 was to restore fiscal stability and rebuild credibility in the management of government finances.

The only way to do that was to set out a medium-term fiscal plan with sustained deficit reduction – and then hold to that plan.

That is exactly what we did. We embarked on a series of actions to restore fiscal order by cutting government spending and increasing revenues.

Bringing Spending Under Control

The first priority had to be to get government spending under control.

In the four years before we came to office, government spending on programs had increased at an average annual rate of 14 per cent – far in excess of the rate of inflation and enough to double spending in about five years.

In the first three full years of our mandate, we cut the average annual rate of increase in government spending to just 3.5 per cent – less than the rate of inflation.

We achieved this record because we put in place a new, disciplined approach to the management of government and its finances.

An increase in government revenues is also an important part of our fiscal progress. Almost 80 per cent of the increase in revenues comes from the job and income growth that our policies are helping to create. Tax increases account for a relatively small part of the revenue gains.

With these actions, we have systematically reduced the deficit.

We said we would cut the deficit in each and every year. We did.

For the current fiscal year, I said we would cut the deficit to $29.3 billion. We will meet that target.

We said that control of expenditures would be the main source of deficit reduction. It has been.

We said that we would respond to the priorities and needs of Canadians in a fiscally responsible way. We have.

Maintaining Fiscal Progress

Sound financial management was essential in 1984. It is essential now and it will be essential in the future. We must hold to our fiscal principles and we will.

- First, we are reducing the growth rate of the national debt to no more than that of the economy by 1990-91.
- Second, we are achieving steady year-to-year declines in the deficit. The reduction projected for 1988-89 will be the first time in the postwar period that the deficit has declined four years in a row.

- Third, we are ensuring substantial reductions in the government's financial requirements.

- And fourth, we are achieving the greater part of this progress through expenditure restraint and disciplined management.

Through continued adherence to our fiscal principles, through the measures taken in this budget and through the structural improvements designed to encourage our economic expansion, we will stay on the fiscal course that I set out last June.

In June, I proposed measures to prevent the erosion of the sales tax base that results from the creation of marketing companies by related manufacturers. Following consultations on these proposals, an improved approach has been developed. To ensure that sales tax revenues are maintained, the Excise Tax Act will be amended as set out in the supplementary information and technical notes tabled with this budget. We will also tighten the provisions which permit the purchase of inventory by wholesalers on a tax-free basis.

In 1988-89, government program spending will increase by only 4.3 per cent. To ensure continued deficit reduction, this budget includes further expenditure reductions.

Today I am announcing a reduction in non-statutory spending by government departments of $300 million beginning in 1989-90. This reduction will be carried out in a similar way to the $500 million in expenditure cuts announced in the 1986 budget. Details will be made known by the President of the Treasury Board later this year.

These reductions, together with the continuing impact of our earlier restraint measures, will ensure that spending on non-statutory programs, excluding foreign aid and defence, will be lower in 1989-90 than it was when we took office. This is a real reduction, after inflation, of almost 20 per cent over a five-year period.

To raise revenues, the tax on gasoline will be increased by one cent per litre effective April 1. The rebate on gasoline purchased by farmers, fishermen and other primary producers will be increased by this amount. These measures do not apply to diesel fuel.

I am tabling Notices of Ways and Means Motions covering the changes I have announced and a number of further amendments to the Income Tax Act, the Excise Tax Act and the Customs Tariff. These additional amendments are described in detail in the supplementary information.

Legislation will be introduced shortly to amalgamate the three import institutions – the Canadian Import Tribunal, the Tariff Board and the Textile and Clothing Board – into one new institution: the Canadian International Trade Tribunal. This action will remove the duplication that currently exists.

Pursuant to a motion of this House, I will also introduce today a bill seeking borrowing authority for the 1988-89 fiscal year.

Economic Outlook

The steady progress we have been making in carrying through our fiscal and economic policies is reflected in the economic record and outlook for the Canadian economy.

The performance of our economy in 1987 surpassed most expectations. At the start of last year, forecasters were saying that the economy would grow by just over 2 per cent. When the final numbers are in, the growth of the economy will be close to 4 per cent. With growth driven by high levels of business investment, housing starts and consumer confidence, employment growth was very strong and the unemployment rate declined by 1.3 percentage points over the year.

For 1988, the Canadian economy is on course for a sixth consecutive year of expansion. Business confidence remains high and our corporate sector is in good financial health; we are competitive in international markets.

However, even without the October decline in the stock market, we could not have expected to sustain last year's rapid pace of economic growth. This year I expect the rate of growth to moderate to just under 3 per cent. Employment will continue to grow. Interest rates are expected to remain relatively stable over the course of the year.

Inflation has averaged just over 4 per cent over the last three years and in recent months has declined from the levels reached in mid-1987. To maintain a positive climate for growth and job creation, it is essential that wage and price pressures continue to be restrained and that further progress be made over time in reducing inflation. Both monetary and fiscal policy have an important role to play in this regard.

In 1989 the rate of economic growth is expected to rebound, with consumer expenditures buoyed by refunds resulting from tax reform and the lower prices resulting from the Canada-United States Free Trade Agreement. Investment spending and exports will also be spurred by the trade agreement.

Implementing Priority Programs and Responding to Unexpected Developments

Strong economic performance is good social policy.

By creating more jobs, more opportunities and better incomes, our expanding economy provides the means for Canadians to improve their own well-being and economic security. That same economic growth also provides the means for the government to maintain the social services that are an integral part of the Canadian way of life.

But strong economic growth coupled with our fiscal progress has enabled us to do more. It has created the financial capacity we need to do things that only

government can do – to act in specific areas of national priority and to respond in support of regions and sectors hurt by unexpected developments beyond our borders.

We have undertaken a number of priority initiatives.

Child Care

One of these is the National Child Care Strategy which was announced in December.

This initiative will benefit children because many more good quality facilities will become available for their care. We expect 200,000 new spaces to be created in all parts of the country in the next seven years.

The initiative is of great importance to Canadian families. It will help to eliminate a barrier facing many women who work, or want to work, outside the home. It also increases tax assistance to many who choose to work in the home.

Regional Development

We are also implementing a new approach to regional development, an approach that will be more responsive to needs and priorities in the regions. It will draw fully on the ideas and the initiative of people living in the various regions as we work to achieve more balanced development across Canada.

- In the Atlantic Region, local entrepreneurship and small and medium business development is being promoted by the Atlantic Canada Opportunities Agency.
- In the West, diversification of the economic base will be assisted by the Western Diversification Office.
- In Northern Ontario, increased private sector activity is being assisted by the Federal Economic Development Initiative in Northern Ontario.

The government has also announced its intention to respond more effectively to the real development needs of the less prosperous outlying regions of Quebec. To this end, an extensive consultation process will be undertaken with the people of the regions, representatives of local business communities and the provincial government.

Science and Technology

We are ensuring jobs for Canadians in the future by investing in knowledge today.

Our ability to grow and create jobs depends fundamentally on our ability to use science and technology to our advantage.

At the National Conference on Science, Technology and Innovation in January, the Prime Minister announced $1.3 billion in federal funding for new science and technology activities over the next five years. These will include a national program of Centres of Excellence on university campuses and a program of Canada Scholarships in science, engineering and related disciplines.

Canadian companies carrying out R&D receive strong support through the tax system. When deductions and tax credits for R&D are taken into account, the tax incentives for Canadian firms to invest in R&D are among the most advantageous in the industrialized world.

National Defence

To protect Canada's sovereignty and meet our commitments to our allies, we must have a strong and modern defence capability. In the White Paper on defence policy, the government defined three major elements in Canada's renewed defence strategy.

We will strengthen and modernize our naval defences. We will fulfil our commitment to NATO by consolidating our forces in Western Europe. And we will strengthen our defence of Canadian territory by enlarging our reserve forces and integrating them into the regular forces.

This budget begins the process of implementing the White Paper proposals in a manner consistent with our fiscal principles.

Agriculture

The government has provided strong support to Canada's farm community in the face of severe international market conditions.

In addition to agricultural assistance under existing programs, the government announced in December a further series of agricultural initiatives. These initiatives provide income support, help alleviate the pressures of farm debt on many farmers and maintain the economic base of many rural communities.

These actions have been made necessary in large part by falling grain prices caused by the continuing export subsidy war between the United States and the European Economic Community and by the lack of effective international rules governing agricultural subsidies.

At home and internationally, the government will continue to support Canadian agriculture and work to advance agricultural interests. We will continue to seek better international rules. The Prime Minister is at the forefront of efforts to find a resolution to the international grain subsidy problem. We will continue to work through various forums, most particularly the multilateral trade negotiations currently under way in Geneva. In addition, Canada is a leading member of the Cairns Group – a group of countries that account for more than a third of world grain trade. Together we are working to ensure our shared objectives are met.

Energy

Since 1984, we have provided wide-ranging support for the development of Canada's vital energy industry. We signed energy accords with Newfoundland, Nova Scotia and the Western producing provinces to end years of federal-provincial disputes, to make the industry market-responsive and to instil investor confidence.

In 1986, following the collapse of world oil prices, we assisted the oil and gas industry by eliminating the Petroleum and Gas Revenue Tax. We also cushioned the shock of lower prices through the Canadian Exploration and Development Incentive Program.

Canada and the World Economy

I want to place this budget and our economic program in the broader international perspective.

We live in a volatile world economy. Changes in commodity prices, inflation, financial markets and world economic growth have been large and difficult to predict. This situation is not likely to change in the future.

To succeed in this turbulent environment, we must be able to adjust quickly and be flexible in responding to change. At home, we must continue to build the strength and resiliency of the private sector to position the economy to meet the challenges of the 1990s and beyond. We must stick to our fiscal principles. We must continue to implement priority programs and to deal effectively with unexpected developments in a fiscally responsible way.

We will continue to support the individual and collective efforts of the major industrial countries to strengthen the basis for global economic growth.

At this juncture, the Group of Seven industrial nations has a vital leadership role to play. The world's trade problems and the difficulties faced by developing countries will be the focus of attention when the Prime Minister and the other leaders of the major industrial nations meet this June in Toronto for the Economic Summit. In addition, as Minister of Finance, I am in close consultation with my counterparts in the other G-7 countries to assess global developments and to co-ordinate economic policy action.

Canada is committed to this co-operative approach. By carrying forward actions to revitalize domestic economies and by working together, the major industrial nations can improve the prospects of all countries, including the developing countries. I will be introducing legislation which will allow Canada to support the Enhanced Structural Adjustment Facility of the International Monetary Fund to help address debt problems of the poorest developing countries.

Conclusion

To grow and prosper in a more competitive world requires the combined efforts of people in every sector of the economy, every part of the country.

From the day we took office, we invited Canadians to share in these efforts. We have benefited greatly from the advice and co-operation that we have received through our extensive consultations. We have also worked closely with provincial governments on a wide range of initiatives essential to Canada's future.

Through the policy course that we charted in 1984, this government embarked on a series of carefully planned actions to strengthen the fundamental components of economic growth and job creation.

We are staying the course because we know that our policies are working. We also know from the experience of the 1970s and early 1980s the approaches and policies that do not work.

We will continue to take actions requiring tough decisions, difficult adjustments and firm resolve. There are no short cuts to achieving Canada's economic potential.

We must continue to improve our ability to adapt, to seize the opportunities created by an ever-changing world.

In the decade to come we cannot be satisfied simply to do as well as other countries. We must continually strive to do better, to be the best.

For the next two weeks Canada and the world will witness many of the finest athletes competing in the Winter Olympics in Calgary. Their commitment and quest for excellence must be what we as a nation bring to the task of building our economy.

This commitment and this pursuit of excellence are essential to ensure an economic future that provides challenging opportunities for our children, jobs and economic security for all Canadians.

Table 1

Summary Statement of Transactions

	1984-85[1]	1985-86[1]	1986-87[1]	1987-88[2]	1988-89[3]	1989-90[3]
	(billions of dollars unless otherwise indicated)					
Budgetary transactions						
Revenues	70.9	76.8	85.8	96.1	103.3	106.3
Expenditures	−109.2	−111.2	−116.4	−125.3	−132.3	−134.9
Deficit	−38.3	−34.4	−30.6	−29.3	−28.9	−28.6
Percentage of GDP	8.6	7.2	6.0	5.3	4.9	4.6
Net non-budgetary receipts	8.5	4.1	9.0	8.4	6.6	9.9
Financial requirements [4]	−29.8	−30.3	−21.6	−20.9	−22.3	−18.7
Percentage of GDP	6.7	6.3	4.2	3.8	3.8	3.0
Program expenditures	86.8	85.8	89.7	96.1	100.2	101.9
Percentage change	10.5	−1.1	4.6	7.1	4.3	1.7
Percentage of GDP	19.5	17.9	17.6	17.4	17.1	16.3
Net public debt	199	233	264	293	322	351
Percentage change	23.8	17.3	13.1	11.1	9.9	8.9
Percentage of GDP	44.7	48.7	51.8	53.1	54.9	56.1

Note: Figures may not add due to rounding.

(1) Actual.
(2) Estimate.
(3) Forecast.
(4) Excluding foreign exchange transactions.

Source: The Fiscal Plan.

Pour assurer le renouveau économique

Le discours du budget

Présenté à la Chambre des communes
par l'honorable Michael H. Wilson
Ministre des Finances

le 10 février 1988

Canada

88-01781/

Pour assurer le renouveau économique

Le discours du budget

Présenté à la Chambre des communes
par l'honorable Michael H. Wilson
Ministre des Finances
Député d'Etobicoke Centre

le 10 février 1988

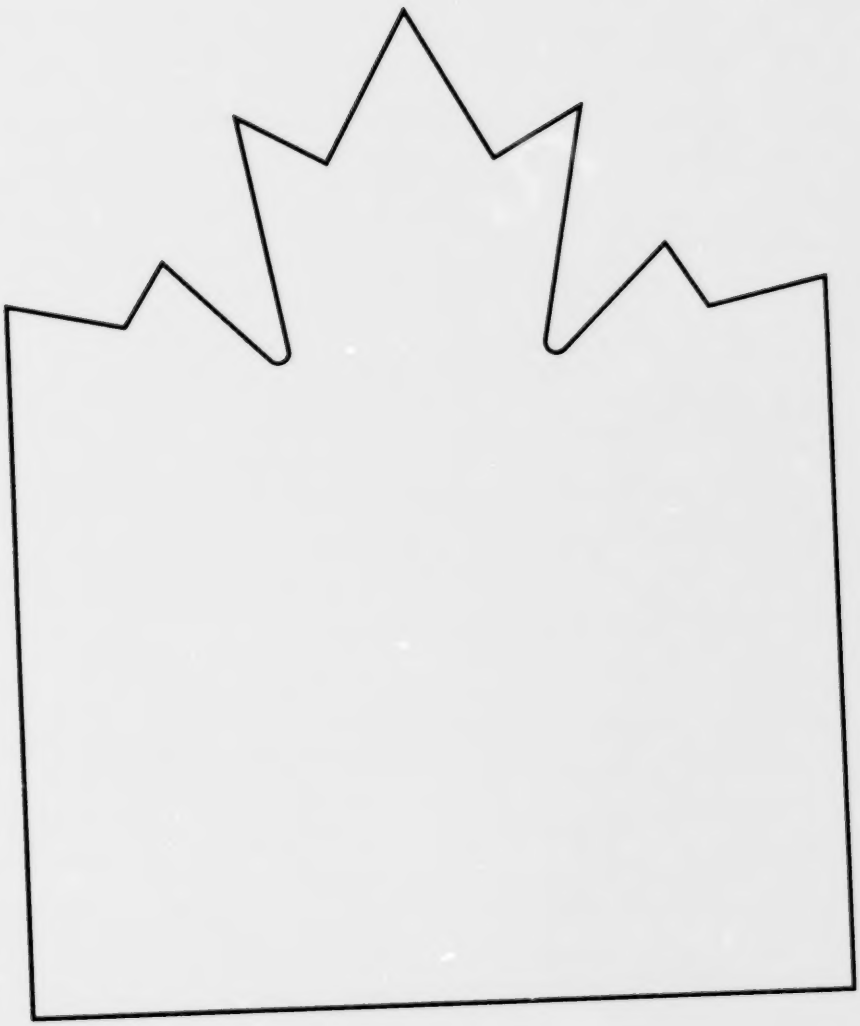

Ministère des Finances Canada
Department of Finance Canada

Un bilan de vigoureuse performance économique

À l'approche d'une nouvelle décennie et d'un nouveau siècle, les Canadiens ont tout lieu d'envisager l'avenir avec confiance.

Notre économie est plus vigoureuse, plus dynamique, plus concurrentielle.

Beaucoup plus de Canadiens et de Canadiennes ont un emploi.

Les Canadiens relèvent avec succès de nouveaux défis et exploitent des possibilités nouvelles.

En trois ans et demi, nos progrès économiques ont été spectaculaires. Dans l'ensemble, nous avons obtenu de meilleurs résultats que tous les autres grands pays industrialisés.

- Nous sommes en première place depuis 1984 pour la croissance économique.
- Nous sommes au premier rang pour la croissance de l'emploi.
- Plus de 1,150,000 emplois ont été créés depuis notre entrée en fonction; la grande majorité sont des emplois à temps plein; le taux de chômage est aujourd'hui à son plus faible niveau en six ans.
- La croissance de l'économie et de l'emploi a été mieux répartie l'an dernier entre les régions. Le chômage a baissé dans toutes les provinces.
- Les taux hypothécaires sont de 3 points moins élevés, ce qui permet aux propriétaires d'économiser $1,200 par an sur une hypothèque de $50,000 ayant une échéance de 25 ans.
- Les mises en chantier d'habitations ont atteint l'an dernier leur plus haut niveau en 10 ans.
- Les entreprises sont confiantes; le rythme des investissements s'est fortement accru.
- Les consommateurs sont confiants; les dépenses de consommation ont continué d'augmenter vigoureusement.

Des politiques favorisant la croissance et l'emploi

Ce remarquable bilan de progrès n'est pas le fruit du hasard.

À son entrée en fonction, ce gouvernement était inspiré par la vision d'un Canada plus fort et plus prospère, aujourd'hui et tout au long du siècle prochain.

Notre vision est ancrée dans la conviction que la source d'emplois réels et durables et de la vigueur économique est l'énergie créatrice des Canadiens – leur capacité d'innover et de produire, leur désir d'exceller, leur volonté d'ouvrir des possibilités encore plus grandes à l'avenir.

Pour faire de cette vision une réalité, nous avons établi un plan à long terme – notre Programme de renouveau économique – afin de transformer l'économie pour qu'elle puisse relever les défis d'un monde plus concurrentiel.

Étape par étape, nous avons mis en place toute une série de mesures. Ces dernières se complètent les unes les autres. Dans leur ensemble, elles renforcent le tissu économique et social du Canada ainsi que notre place au premier rang des nations.

- Nous avons insufflé une vigueur nouvelle au secteur privé et mis l'économie canadienne en mesure de relever le défi de la concurrence internationale dans les années 90.
- Nous avons rétabli le sens des responsabilités financières en réduisant le déficit et en freinant la croissance de la dette nationale.
- Nous avons mis en oeuvre des programmes prioritaires, et nous sommes venus en aide aux régions et aux secteurs touchés par des facteurs imprévus au niveau international.

Le budget que je dépose aujourd'hui rend compte des mesures que nous prenons afin de bâtir une économie plus forte, qui crée des emplois productifs. Il fait le bilan des progrès économiques et financiers que nous accomplissons et expose nos perspectives d'avenir.

Ce budget décrit la façon dont nos politiques et nos initiatives ont agi afin d'instaurer le cadre de réussite économique dont nous bénéficions maintenant. C'est également un exposé des progrès économiques et sociaux qu'il nous reste à réaliser en maintenant le cap que nous nous sommes fixés – des progrès mesurés par l'élévation du niveau de vie et une amélioration de la qualité de la vie qui soit le reflet fidèle des priorités et des valeurs particulières aux Canadiens.

Revitalisation du secteur privé

Le moteur de la croissance productive et de la création d'emplois est un secteur privé dynamique.

Pour promouvoir ce dynamisme, le gouvernement a pris d'importantes mesures visant à moderniser le cadre réglementaire des entreprises, à réformer la fiscalité fédérale et à assurer des débouchés à nos exportations.

Modernisation du cadre réglementaire des entreprises

Avant l'entrée en fonction de ce gouvernement en 1984, la confiance des entreprises était à son plus bas.

La nécessité d'un changement fondamental devenait impérieuse.

Nous avons pris des mesures pour apporter ces changements.

- Nous avons déréglementé les secteurs de l'énergie et du transport.
- Nous avons ouvert les marchés financiers à des possibilités globales et stimulé la concurrence dans la prestation de services financiers.
- Nous avons modernisé la législation d'encadrement dans le domaine de la politique de concurrence, du droit d'auteur et des brevets, assurant ainsi une meilleure protection de l'intérêt public.
- Nous avons privatisé des sociétés d'État afin de réduire les interventions du gouvernement sur le marché.
- Nous avons créé Investissement Canada afin de favoriser et d'accueillir favorablement les investissements venus de l'étranger, des investissements qui créent des emplois pour les Canadiens.

Grâce à ces mesures et à d'autres initiatives, nous offrons le contexte qui permet à un secteur privé plus fort, plus confiant et en expansion de jouer son rôle de moteur de la croissance et de la création d'emplois. Nous contribuons à édifier une économie plus souple et davantage tournée vers l'extérieur, une économie qui connaîtra le succès sur un marché mondial concurrentiel et souvent instable.

Les sceptiques prétendaient que le secteur privé ne réagirait pas, qu'on perdrait des emplois. Les faits prouvent que les sceptiques avaient tort.

Pour un régime fiscal plus équitable et plus efficace

Pour asseoir notre réussite sur des fondations solides en vue des années 90, nous avons besoin d'un régime fiscal qui soit plus équitable pour les Canadiens. Nous avons besoin d'un régime qui soutient efficacement la croissance et la création d'emplois. Nous avons besoin d'un régime fiscal qui aide nos entreprises et nos industries à soutenir la concurrence mondiale.

Nous sommes en voie d'atteindre ces objectifs. Le 1er janvier 1988, d'importantes réformes de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés sont entrées en vigueur. La clé de ces réformes est notre conviction que le meilleur encouragement fiscal possible à l'activité productive consiste en des taux d'imposition moins élevés.

Dans le cas des particuliers, les 10 tranches d'imposition fédérale sont tombées à trois. Pour rendre le système plus équitable, nous convertissons les exemptions personnelles et de nombreuses déductions en crédits d'impôt, tout en réduisant ou en éliminant de nombreuses concessions fiscales particulières.

Les résultats sont éloquents.

Plus de huit ménages sur 10 verront leurs impôts personnels réduits. Environ 850,000 personnes à revenu modeste verront leurs impôts réduits à zéro. Près de neuf Canadiens de 65 ans ou plus sur 10 bénéficieront d'une réduction d'impôt. La grande majorité des familles ayant des enfants paieront nettement moins d'impôt personnel. L'impôt sur le revenu des particuliers représentera une part moins importante de l'ensemble des recettes fiscales.

Dans le secteur des sociétés, de nombreuses concessions fiscales particulières sont éliminées ou réduites, tandis que les taux d'imposition sont abaissés. Cela signifie que la fiscalité des entreprises sera plus concurrentielle avec les systèmes en place à l'étranger. Les décisions commerciales et les investissements seront fondés davantage sur des facteurs économiques que sur des considérations d'ordre fiscal. Par ailleurs, un nombre beaucoup plus grand de sociétés rentables paieront des impôts, et cet impôt représentera une proportion plus importante de l'ensemble des recettes fiscales.

Je présenterai prochainement à cette Chambre des mesures législatives correspondant à ces réformes de la fiscalité directe.

La réforme de la taxe fédérale de vente nous attend encore. Nous remplacerons le système archaïque et inique de taxe de vente qui s'applique actuellement par un système multi-stade qui soutiendra efficacement la croissance économique et la création d'emplois.

Nous travaillons depuis un certain temps avec les provinces et d'autres parties intéressées à l'élaboration du moyen le plus efficace pour mettre en œuvre ce nouveau système – en étudiant notamment la possibilité d'une taxe de vente nationale intégrée. Les progrès accomplis jusqu'ici sont satisfaisants, mais il nous reste du pain sur la planche. Nous poursuivons activement ces pourparlers de manière que, parallèlement à une réforme majeure des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés, les Canadiens aient un régime fiscal qui réponde à la fois à notre volonté commune d'équité et aux exigences que nous impose un monde concurrentiel.

Je tiens à souligner que la réforme fiscale ne consiste pas à instaurer maintenant des déductions qu'il faudra payer plus tard. Beaucoup n'ont pas compris ou n'ont pas voulu comprendre que la deuxième étape de la réforme fiscale, tout comme la première, n'entraînera ni augmentation, ni diminution du déficit. Elle n'apportera pas de recettes supplémentaires. Les recettes provenant de la réforme de la taxe de vente serviront uniquement à remplacer l'actuelle taxe de vente, à financer de nouvelles réductions d'impôt direct pour les Canadiens à revenu moyen, un généreux crédit pour taxe de vente à l'intention des Canadiens à revenu modeste et l'élimination des surtaxes d'impôt sur le revenu.

Pour un accès assuré et amélioré aux marchés mondiaux

Un autre élément capital de notre stratégie pour les années 90 consiste à assurer aux exportateurs canadiens un accès amélioré aux marchés mondiaux.

Le gouvernement est favorable à la libéralisation du commerce mondial. C'est la raison pour laquelle nous sommes bien résolus à résister aux forces protectionnistes qui, en fin de compte, attaquent l'esprit et la vigueur de l'économie d'une nation.

C'est la raison pour laquelle nous avons déployé autant d'efforts pour que soit entreprise une nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Les négociations en cours à Genève offrent une importante possibilité de réviser et de renforcer les règles qui sont indispensables à un système ouvert d'échanges mondiaux.

Le Premier ministre a signé en janvier un accord de libre-échange avec notre plus important partenaire commercial, les États-Unis.

L'accord de libre-échange avec les États-Unis est un élément important de la stratégie gouvernementale visant à renforcer la compétitivité du Canada dans le monde et à accroître la prospérité de notre population.

Les retombées économiques de l'accord de libre-échange commenceront à se faire sentir peu après son entrée en vigueur le 1er janvier 1989. Les prix d'un large éventail de biens de consommation commenceront à baisser, augmentant ainsi le pouvoir d'achat des ménages canadiens. Les investissements en usine et en équipement augmenteront, les entreprises canadiennes décidant de profiter d'un accès accru à l'énorme marché américain. L'augmentation de la consommation et des investissements se traduira par un renforcement de la croissance économique et de la création d'emplois.

L'accord de libre-échange offrira de plus grandes possibilités d'économies d'échelle dans la production et la commercialisation au Canada, ce qui favorisera les hausses de productivité et stimulera l'innovation. En un mot, l'accord se traduira par une économie canadienne plus efficiente et plus compétitive. Une économie plus forte et plus productive nous permettra de mieux soutenir nos programmes sociaux et de promouvoir notre identité culturelle.

Le gouvernement a effectué un certain nombre d'études détaillées consacrées aux effets de l'accord de libre-échange sur l'économie canadienne. Nous estimons que, d'ici 1993, au moins 120,000 nouveaux emplois seront créés en termes nets. Nous comptons également que, lorsque l'accord sera entièrement en vigueur, les revenus réels des Canadiens seront accrus de manière permanente d'environ $1,800 par année, pour une famille de quatre personnes.

L'économie bénéficiera d'autres retombées qui ne peuvent être évaluées à l'avance mais qui seront tout aussi importantes – des retombées inquantifiables qui sont dues à l'accroissement des incitations à investir et à se développer, ainsi qu'à la confiance produite par l'élargissement des possibilités et des horizons.

L'accord est en lui-même un symbole de notre maturité – de notre confiance, à titre de nation souveraine et indépendante, en notre capacité de soutenir avec succès la concurrence des produits venant du monde entier, aussi bien sur notre propre territoire que sur les marchés étrangers.

Réduction du déficit et maîtrise de la croissance de la dette

Rien n'est plus fondamental pour une base solide de croissance économique et de création d'emplois qu'une gestion des finances publiques marquée au coin du sens des responsabilités.

En 1984, le déficit fédéral et la dette nationale étaient devenus incontrôlés. Le déficit dépassait $38 milliards – alors qu'il était de $14.9 milliards trois ans auparavant. La dette nationale avait doublé au cours de la même période et s'accroissait de 26 pour cent en moyenne par année.

Si nous avions continué d'accroître la dette publique à ce rythme, elle aurait été aujourd'hui de $100 milliards de plus qu'elle ne l'est – soit $16,000 de plus pour une famille canadienne de quatre personnes.

Lorsque le gouvernement n'a plus la maîtrise de ses finances, tout le monde en souffre. Il en résulte une hausse des taux d'intérêt applicables aux hypothèques de même qu'aux prêts aux entreprises et aux consommateurs; il en résulte une baisse de confiance dans l'économie, une croissance ralentie et des emplois moins nombreux; cela menace la capacité d'offrir les programmes et les services publics dont les Canadiens ont besoin et qu'ils veulent obtenir.

Je crois que cette génération de Canadiens veut léguer à ses enfants et à ses petits-enfants un patrimoine riche de possibilités et d'optimisme, et non une dette écrasante ainsi que des espoirs fracassés.

Notre défi, en 1984, consistait à rétablir la stabilité financière et à redonner une crédibilité à la gestion des finances publiques.

La seule manière d'y parvenir consistait à exposer un plan financier à moyen terme comportant une réduction soutenue du déficit – puis à s'en tenir à ce plan.

C'est exactement ce que nous avons fait. Nous avons pris une série de mesures afin de rétablir l'ordre dans nos finances en réduisant les dépenses fédérales et en accroissant les recettes.

Reprise en main des dépenses

La priorité numéro un consistait à reprendre en main les dépenses publiques.

Au cours des quatre années précédant notre entrée en fonction, les dépenses de programmes avaient augmenté au rythme annuel moyen de 14 pour cent – soit beaucoup plus vite que l'inflation et suffisamment pour doubler les dépenses en cinq ans environ.

Au cours des trois premières années complètes de notre mandat, nous avons ramené le taux annuel moyen de croissance des dépenses fédérales à seulement 3.5 pour cent – c'est-à-dire en dessous du taux d'inflation.

Nous avons réussi cela parce que nous avons mis en place une approche nouvelle et disciplinée de la gestion de l'appareil de l'état et de ses finances

La hausse des recettes publiques constitue également un élément important des progrès que nous avons accomplis sur le plan financier. Près de 80 pour cent de l'augmentation des recettes est le fruit de la croissance de l'emploi et des revenus que nos politiques contribuent à créer. Les augmentations d'impôts représentent une proportion relativement faible des augmentations des recettes.

Grâce à ces mesures, nous avons systématiquement réduit le déficit.

Nous avions promis de réduire le déficit chaque année. Nous l'avons fait.

Pour l'exercice en cours, j'avais déclaré que nous ramènerions le déficit à $29.3 milliards. Nous atteindrons cet objectif.

Nous avions déclaré que le contrôle des dépenses serait la principale source de réduction du déficit. Cela a été le cas.

Nous avions déclaré que nous répondrions aux besoins et aux priorités des Canadiens tout en respectant le sens des responsabilités financières. C'est ce que nous avons fait.

Poursuite des progrès financiers

Une saine gestion financière a été indispensable en 1984. Elle est encore indispensable aujourd'hui et elle le sera à l'avenir. Nous devons respecter nos principes financiers et nous le ferons.

- Premièrement, nous ramenons le taux d'augmentation de la dette nationale au rythme de croissance de l'économie d'ici 1990-91.
- Deuxièmement, nous obtenons des diminutions constantes du déficit annuel. En raison de la réduction projetée pour 1988-89, ce sera la première fois, au cours de l'après-guerre, que le déficit diminue quatre ans de suite.
- Troisièmement, nous assurons une réduction appréciable des besoins financiers du gouvernement.
- Quatrièmement, nous réalisons la plus grande partie de ces progrès grâce aux restrictions des dépenses et à une gestion disciplinée.

Grâce à l'observation constante de nos principes financiers, grâce aux mesures prises dans ce budget et grâce aux améliorations structurelles visant à favoriser notre expansion économique, nous demeurerons sur la trajectoire financière que j'ai exposée en juin dernier.

En juin, j'ai proposé des mesures visant à éviter l'érosion de l'assiette de la taxe de vente qui résulte de l'établissement de sociétés de commercialisation par des fabricants liés à ces dernières. À la suite de consultations menées au sujet de ces

propositions, une approche améliorée a été mise au point. La *Loi sur la taxe d'accise* sera modifiée de la manière décrite dans les renseignements supplémentaires et les notes techniques accompagnant ce budget afin d'assurer le maintien du produit de la taxe de vente. Nous renforcerons également les dispositions qui permettent aux grossistes d'acheter leurs stocks en franchise de taxe.

En 1988-89, les dépenses de programmes augmenteront de 4.3 pour cent. Pour assurer une réduction continue du déficit, ce budget comporte d'autres compressions des dépenses.

J'annonce aujourd'hui une diminution de $300 millions, à partir de 1989-90, des dépenses non statutaires des ministères fédéraux. Les plans de mise en oeuvre de cette réduction seront annoncés plus tard cette année par le président du Conseil du Trésor de la même manière que pour les compressions des dépenses de $500 millions annoncées dans le budget de 1986.

Ces compressions, jointes à l'effet constant de nos mesures de restriction antérieures, nous assureront que les dépenses consacrées aux programmes non statutaires, à l'exclusion de l'aide à l'étranger et de la défense, seront plus faibles en 1989-90 qu'à la date de notre entrée en fonction. Il s'agit d'une diminution réelle, après inflation, de près de 20 pour cent sur une période de cinq ans.

Pour nous procurer des recettes, la taxe sur l'essence sera majorée d'un cent le litre à partir du 1er avril. La ristourne sur l'essence achetée par les agriculteurs, les pêcheurs et les autres producteurs primaires sera augmentée en conséquence. Ces mesures ne s'appliquent pas au carburant diesel.

Je dépose des Avis de motions des voies et moyens relatifs aux changements que je viens d'annoncer, ainsi qu'un certain nombre d'autres modifications de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, de la *Loi sur la taxe d'accise* et du *Tarif des douanes*. Ces autres modifications sont décrites en détail dans les renseignements supplémentaires qui doivent être déposés avec ce budget.

Des mesures législatives seront présentées prochainement de manière à fondre les trois organismes s'occupant d'importations – le Tribunal canadien des importations, la Commission du tarif, et la Commission du textile et du vêtement – en une seule institution, le Tribunal canadien du commerce international. Cette mesure fera disparaître les dédoublements actuels.

Conformément à une motion de cette Chambre, je présenterai également aujourd'hui un projet de loi sollicitant un pouvoir d'emprunt pour l'exercice 1988-89.

Perspectives économiques

Les progrès constants que nous accomplissons dans l'application de nos politiques financières et économiques se reflètent dans le bilan et les perspectives de l'économie canadienne.

Les résultats de notre économie en 1987 ont dépassé la plupart des attentes. Au début de l'an dernier, les organismes de prévision déclaraient que l'économie progresserait d'un peu plus de 2 pour cent. Quand les chiffres définitifs seront connus, la croissance de l'économie sera voisine de 4 pour cent. L'expansion ayant été alimentée par des niveaux élevés d'investissement des entreprises, de mises en chantier de logements, et de confiance des consommateurs, la croissance de l'emploi a été extrêmement vigoureuse et le taux de chômage a diminué de 1.3 point sur l'ensemble de l'année.

Pour 1988, l'économie canadienne est en voie d'enregistrer sa sixième année consécutive d'expansion. La confiance reste élevée dans le monde des affaires et nos sociétés ont une bonne situation financière; nous sommes compétitifs sur les marchés internationaux.

Cependant, même sans la chute du marché boursier en octobre, nous ne pouvions nous attendre à soutenir le rythme rapide d'expansion économique enregistré l'an dernier. Je prévois pour cette année une croissance d'un peu moins de 3 pour cent. L'emploi continuera de progresser. Les taux d'intérêt devraient demeurer relativement stables, pendant l'année.

L'inflation a été d'un peu plus de 4 pour cent en moyenne au cours des trois dernières années et a diminué au cours des derniers mois par rapport aux niveaux du milieu de 1987. Pour maintenir un climat favorable à la croissance et à la création d'emplois, il faut absolument continuer de contenir les pressions salariales et les tensions de prix, et accomplir de nouveaux progrès, avec le temps, dans le ralentissement de l'inflation. Tant la politique fiscale que monétaire ont un rôle important à jouer à cet égard.

En 1989, le taux de croissance économique devrait se redresser, la consommation étant stimulée par les remboursements découlant de la réforme fiscale ainsi que par les baisses de prix résultant de l'accord de libre-échange canado-américain. Cet accord stimulera également les investissements et les exportations.

Mise en œuvre de programmes prioritaires et réaction aux facteurs imprévus

De bonnes performances économiques signifient une bonne politique sociale.

En créant plus d'emplois, davantage de possibilités et des revenus plus élevés, une économie en expansion fournit aux Canadiens les moyens d'améliorer leur bien-être et leur sécurité économique. Cette même croissance économique fournit au gouvernement les moyens de maintenir les services sociaux qui font partie intégrante du mode de vie des Canadiens.

Cependant, une vigoureuse croissance économique, jointe à nos progrès financiers, nous a permis de faire plus encore. Elle a créé la capacité financière dont nous avons besoin pour prendre les mesures que seul un gouvernement peut adopter –

agir dans des domaines précis de priorité nationale et réagir aux facteurs imprévus enregistrés au niveau international, lorsqu'ils touchent des régions et des secteurs de notre pays.

Nous avons pris un certain nombre d'initiatives prioritaires.

Garde des enfants

L'une de ces initiatives est la stratégie nationale des services de garde d'enfants qui a été annoncée en décembre.

Cette initiative bénéficiera aux enfants parce qu'un nombre beaucoup plus grand d'institutions de qualité deviendront disponibles afin de s'occuper d'eux. Nous nous attendons à ce que 200,000 nouvelles places soient créées dans toutes les régions du pays au cours des sept prochaines années.

Cette initiative revêt une grande importance pour les familles canadiennes. Elle contribuera à éliminer un obstacle pour un grand nombre de femmes qui travaillent ou veulent travailler hors de leur foyer. Elle accroît également l'aide fiscale fournie aux nombreuses Canadiennes qui choisissent de travailler chez elles.

Développement régional

Nous instaurons également une nouvelle approche du développement régional, qui tiendra davantage compte des besoins et des priorités des régions. Elle sera entièrement inspirée par les idées et l'initiative des résidents des diverses régions, alors que nous nous efforcerons d'obtenir un développement plus équilibré d'un bout à l'autre du Canada.

- Dans la région de l'Atlantique, l'esprit d'entreprise local ainsi que le développement des petites et moyennes entreprises sont favorisés par l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique.

- Dans l'Ouest canadien, la diversification de l'assise économique sera favorisée par le l'Office de la diversification de l'Ouest.

- Dans le Nord de l'Ontario, une intensification des activités du secteur privé est facilitée par l'Initiative fédérale de développement économique en Nord-Ontario.

Le gouvernement a également fait connaître son intention de répondre plus efficacement aux besoins de développement réels des régions éloignées et moins prospères du Québec. À cette fin, un processus de consultations approfondies sera mené auprès de la population des régions, des représentants des milieux d'affaires locaux et du gouvernement provincial.

Sciences et technologie

Nous assurons des emplois aux Canadiens à l'avenir en investissant dès aujourd'hui dans le savoir.

Notre capacité de croître et de créer des emplois dépend fondamentalement de notre capacité d'utiliser les sciences et la technologie à notre profit.

Lors de la Conférence nationale sur la science, la technologie et l'innovation en janvier, le Premier ministre a annoncé que des crédits fédéraux de $1.3 milliard seraient consacrés au cours des cinq prochaines années à de nouvelles activités scientifiques et technologiques. Ces dernières comprennent un programme national de centres d'excellence sur les campus universitaires et un programme de bourses canadiennes en sciences, en génie et en disciplines connexes.

Les entreprises canadiennes qui font de la R&D reçoivent une aide considérable par l'entremise du régime fiscal. Lorsqu'on tient compte des déductions et des crédits d'impôt à la R&D, les encouragements fiscaux que reçoivent les entreprises canadiennes pour investir dans la R&D figurent parmi les plus avantageux dans le monde industrialisé.

Défense nationale

Pour protéger la souveraineté du Canada et tenir nos engagements envers nos alliés, nous devons nous doter d'une capacité de défense moderne et forte. Dans le Livre blanc sur la politique de la défense, le gouvernement a défini les trois grands éléments de la nouvelle stratégie de défense du Canada.

Nous renforcerons et moderniserons nos forces navales. Nous tiendrons notre engagement envers l'OTAN en consolidant nos forces en Europe occidentale. Enfin, nous renforcerons notre défense du territoire canadien en élargissant notre réserve et en l'intégrant aux forces régulières.

Ce budget amorce le processus de mise en oeuvre des propositions du Livre blanc, et ce, de manière conforme à nos principes financiers.

Agriculture

Le gouvernement a fourni un important soutien aux milieux agricoles canadiens, face à de graves perturbations des marchés internationaux.

Outre l'aide prévue par les programmes actuels, le gouvernement a annoncé en décembre une nouvelle série d'initiatives en faveur des agriculteurs. Ces initiatives assurent un soutien du revenu, contribuent à alléger l'endettement qui pèse sur un grand nombre d'agriculteurs et maintiennent l'assise économique d'un grand nombre de localités rurales.

agir dans des domaines précis de priorité nationale et réagir aux facteurs imprévus enregistrés au niveau international, lorsqu'ils touchent des régions et des secteurs de notre pays.

Nous avons pris un certain nombre d'initiatives prioritaires.

Garde des enfants

L'une de ces initiatives est la stratégie nationale des services de garde d'enfants qui a été annoncée en décembre.

Cette initiative bénéficiera aux enfants parce qu'un nombre beaucoup plus grand d'institutions de qualité deviendront disponibles afin de s'occuper d'eux. Nous nous attendons à ce que 200,000 nouvelles places soient créées dans toutes les régions du pays au cours des sept prochaines années.

Cette initiative revêt une grande importance pour les familles canadiennes. Elle contribuera à éliminer un obstacle pour un grand nombre de femmes qui travaillent ou veulent travailler hors de leur foyer. Elle accroît également l'aide fiscale fournie aux nombreuses Canadiennes qui choisissent de travailler chez elles.

Développement régional

Nous instaurons également une nouvelle approche du développement régional, qui tiendra davantage compte des besoins et des priorités des régions. Elle sera entièrement inspirée par les idées et l'initiative des résidents des diverses régions, alors que nous nous efforcerons d'obtenir un développement plus équilibré d'un bout à l'autre du Canada.

- Dans la région de l'Atlantique, l'esprit d'entreprise local ainsi que le développement des petites et moyennes entreprises sont favorisés par l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique.
- Dans l'Ouest canadien, la diversification de l'assise économique sera favorisée par le l'Office de la diversification de l'Ouest.
- Dans le Nord de l'Ontario, une intensification des activités du secteur privé est facilitée par l'Initiative fédérale de développement économique en Nord-Ontario.

Le gouvernement a également fait connaître son intention de répondre plus efficacement aux besoins de développement réels des régions éloignées et moins prospères du Québec. À cette fin, un processus de consultations approfondies sera mené auprès de la population des régions, des représentants des milieux d'affaires locaux et du gouvernement provincial.

Sciences et technologie

Nous assurons des emplois aux Canadiens à l'avenir en investissant dès aujourd'hui dans le savoir.

Notre capacité de croître et de créer des emplois dépend fondamentalement de notre capacité d'utiliser les sciences et la technologie à notre profit.

Lors de la Conférence nationale sur la science, la technologie et l'innovation en janvier, le Premier ministre a annoncé que des crédits fédéraux de $1.3 milliard seraient consacrés au cours des cinq prochaines années à de nouvelles activités scientifiques et technologiques. Ces dernières comprennent un programme national de centres d'excellence sur les campus universitaires et un programme de bourses canadiennes en sciences, en génie et en disciplines connexes.

Les entreprises canadiennes qui font de la R&D reçoivent une aide considérable par l'entremise du régime fiscal. Lorsqu'on tient compte des déductions et des crédits d'impôt à la R&D, les encouragements fiscaux que reçoivent les entreprises canadiennes pour investir dans la R&D figurent parmi les plus avantageux dans le monde industrialisé.

Défense nationale

Pour protéger la souveraineté du Canada et tenir nos engagements envers nos alliés, nous devons nous doter d'une capacité de défense moderne et forte. Dans le Livre blanc sur la politique de la défense, le gouvernement a défini les trois grands éléments de la nouvelle stratégie de défense du Canada.

Nous renforcerons et moderniserons nos forces navales. Nous tiendrons notre engagement envers l'OTAN en consolidant nos forces en Europe occidentale. Enfin, nous renforcerons notre défense du territoire canadien en élargissant notre réserve et en l'intégrant aux forces régulières.

Ce budget amorce le processus de mise en oeuvre des propositions du Livre blanc, et ce, de manière conforme à nos principes financiers.

Agriculture

Le gouvernement a fourni un important soutien aux milieux agricoles canadiens, face à de graves perturbations des marchés internationaux.

Outre l'aide prévue par les programmes actuels, le gouvernement a annoncé en décembre une nouvelle série d'initiatives en faveur des agriculteurs. Ces initiatives assurent un soutien du revenu, contribuent à alléger l'endettement qui pèse sur un grand nombre d'agriculteurs et maintiennent l'assise économique d'un grand nombre de localités rurales.

Ces mesures ont été rendues nécessaires en grande partie par la chute des prix des céréales due à une guerre persistante des subventions à l'exportation entre les États-Unis et la Communauté économique européenne, ainsi qu'à l'absence de règles internationales efficaces régissant les subventions agricoles.

Dans notre pays comme au niveau international, le gouvernement continuera de soutenir l'agriculture canadienne et de travailler à la promotion des intérêts agricoles. Nous continuerons de rechercher une amélioration des règles internationales. Le Premier ministre joue un rôle de pointe dans les efforts déployés afin de trouver une solution aux problèmes internationaux des subventions céréalières. Nous continuerons de travailler dans divers forums, et plus particulièrement dans le cadre des négociations commerciales multilatérales qui sont en cours à Genève. De plus, le Canada est un membre des plus actifs du groupe de Cairns – composé de pays qui représentent plus du tiers du commerce mondial des céréales. Tous ensemble, nous travaillons à la réalisation de nos objectifs communs.

Énergie

Depuis 1984, nous avons apporté un important soutien au développement de l'industrie de l'énergie, qui est vitale pour le Canada. Nous avons signé des accords énergétiques avec Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et les provinces productrices de l'Ouest de manière à mettre fin à des années de conflits fédéraux-provinciaux, à rendre l'industrie plus sensible au marché et à inspirer confiance aux investisseurs.

En 1986, après l'effondrement des prix mondiaux du pétrole, nous avons soutenu l'industrie du pétrole et du gaz en éliminant l'impôt sur les revenus pétroliers. Nous avons également atténué le choc de la baisse des prix grâce au Programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur.

Le Canada et l'économie mondiale

Je voudrais placer ce budget et notre programme économique dans une perspective internationale plus large.

Nous vivons dans une économie mondiale instable. Les prix des produits de base, l'inflation, les marchés financiers et la croissance économique mondiale ont marqué des fluctuations importantes et difficiles à prévoir. Il y a peu de chance pour que cette situation change à l'avenir.

Pour réussir dans ce contexte troublé, nous devons être capables de réagir avec rapidité et de nous adapter avec souplesse aux changements. Sur le plan intérieur, nous devons continuer à donner à notre secteur privé la force et la souplesse qui donneront à notre économie la capacité de relever les défis des années 90 et suivantes. Nous devons respecter nos principes financiers. Nous devons continuer d'appliquer des programmes prioritaires et de faire face aux imprévus sans perdre de vue le sens des responsabilités financières.

Nous continuerons de soutenir les efforts individuels et collectifs des grands pays industrialisés afin de renforcer la base de la croissance économique globale.

À ce stade-ci, le Groupe des Sept nations industrialisées a un rôle vital de chef de file à jouer. Les problèmes de commerce international et les difficultés des pays en développement seront les principaux points à l'ordre du jour lorsque le Premier ministre et les autres dirigeants des grands pays industrialisés se rencontreront en juin prochain à Toronto pour le Sommet économique. De plus, en qualité de ministre des Finances, j'entretiens des consultations étroites avec mes homologues des autres pays du Groupe des Sept afin d'évaluer l'évolution globale et de coordonner les mesures de politique économique.

Le Canada s'est engagé à suivre cette démarche coopérative. En appliquant des mesures de revitalisation de l'économie intérieure et en travaillant de concert, les grands pays industrialisés peuvent améliorer les perspectives de toutes les nations, y compris les pays en développement. Je présenterai des mesures législatives qui permettront au Canada de soutenir le mécanisme amélioré d'adaptation structurelle du Fonds monétaire international afin de contribuer à régler les problèmes d'endettement des pays en développement les plus pauvres.

Conclusion

Pour croître et prospérer dans un monde plus concurrentiel, il faudra que les gens de tous les secteurs de l'économie, de toutes les régions du pays combinent leurs efforts.

Dès le jour où nous sommes entrés en fonction, nous avons invité les Canadiens à faire leur part dans ces efforts. Nous avons beaucoup bénéficié des avis et de la collaboration que nous avons reçus lors de nos larges consultations. Nous avons également travaillé en étroite association avec les gouvernements provinciaux sur une vaste gamme d'initiatives essentielles pour l'avenir du Canada.

Grâce au plan que nous nous sommes tracés en 1984, notre gouvernement a entrepris un ensemble de mesures soigneusement planifiées afin de renforcer les éléments fondamentaux de la croissance économique et de la création d'emplois.

Nous gardons notre cap parce que nous connaissons l'efficacité de nos politiques. Nous connaissons également, grâce à l'expérience des années 70 et du début de la décennie 80, les conceptions et les politiques qui sont inefficaces.

Nous continuerons de prendre des décisions difficiles, des adaptations pénibles et de faire preuve d'une volonté bien arrêtée. Il n'existe aucun raccourci pour atteindre le potentiel économique du Canada.

Nous devons continuer d'améliorer notre capacité de nous adapter, de saisir les possibilités que nous offre un monde en évolution constante.

Au cours de la décennie à venir, nous ne pourrons nous contenter d'être tout simplement au même niveau que les autres pays. Nous devrons constamment nous efforcer de mieux faire, d'être les meilleurs.

Au cours des deux prochaines semaines, le Canada et le monde entier auront les yeux fixés sur un grand nombre des plus grands athlètes, qui s'affronteront lors des Jeux olympiques d'hiver à Calgary. Leur engagement et leur recherche d'excellence doivent caractériser les efforts que notre nation fournit afin de bâtir notre économie.

Ces engagements et cette poursuite de l'excellence sont essentiels à l'obtention d'un avenir économique qui offre des possibilités stimulantes à nos enfants, des emplois et la sécurité économique à tous les Canadiens.

Tableau 1

État sommaire des opérations

	1984-85[1]	1985-86[1]	1986-87[1]	1987-88[2]	1988-89[3]	1989-90[3]
	(milliards de dollars sauf indication contraire)					
Opérations budgétaires						
Recettes	70.9	76.8	85.8	96.1	103.3	106.3
Dépenses	− 109.2	− 111.2	− 116.4	− 125.3	− 132.3	− 134.9
Déficit	− 38.3	− 34.4	− 30.6	− 29.3	− 28.9	− 28.6
En pourcentage du PIB	8.6	7.2	6.0	5.3	4.9	4.6
Recettes non budgétaires nettes	8.5	4.1	9.0	8.4	6.6	9.9
Besoins financiers[4]	− 29.8	− 30.3	− 21.6	− 20.9	− 22.3	− 18.7
En pourcentage du PIB	6.7	6.3	4.2	3.8	3.8	3.0
Dépenses de programmes	86.8	85.8	89.7	96.1	100.2	101.9
Variation en pourcentage	10.5	− 1.1	4.6	7.1	4.3	1.7
En pourcentage du PIB	19.5	17.9	17.6	17.4	17.1	16.3
Dette publique nette	199	233	264	293	322	351
Variation en pourcentage	23.8	17.3	13.1	11.1	9.9	8.9
En pourcentage du PIB	44.7	48.7	51.8	53.1	54.9	56.1

Note: Les chiffres étant arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total.

(1) Données observées.
(2) Estimations.
(3) Prévisions.
(4) Compte non tenu des opérations de change.

Source: Le plan financier.